

Fiche d'inscription
Stage Yoga & Marche au Gîte les Damias – Eourres
du Lundi 24 au samedi 29 Octobre 2022

**TARIF du Stage: 360 € pour l'enseignement et l'encadrement
plus le prix de l'hébergement en fonction de l'option choisie
et l'adhésion annuelle à l'association Soham de 15 euros**

Nom..... Prénom :

Adresse:

Code Postal :..... Ville :

Téléphone.....

Email:

Date de naissance :

Votre niveau de Yoga est plutôt: Débutant Intermédiaire Confirmé

Votre cadence de marche est : Lent Moyen Sportif

Choix de votre hébergement (dans la mesure des disponibilités):

1. Chambre de 4 avec sanitaires partagés (2 dortoirs) : 320 euros par pers
2. Chambre de 2 avec sanitaires partagés (3 chambres) : 350 euros par pers
3. Chambre single avec sanitaires partagés (3 chambres) : 445 euros
4. Chambre single avec sanitaires privés (une seule chambre) : 470 euros

Nom de votre professeur de yoga :

Vous avez été informé de ce stage par quel biais :

**Votre réservation sera effective à réception de vos chèques à l'ordre de «Association Soham »
Dossier à envoyer à Catalina Baggioni, 387 chemin du Laquet, 06620 Le Bar sur Loup
Avant le 1^{er} Octobre 2022**

- Chèque de **15 euros** pour l'adhésion annuelle à l'association
- Chèque d'acompte de **130 euros** qui sera encaissé à réception de votre dossier d'inscription
- Chèque de **230 euros** qui sera encaissé 7 jours avant le stage
- Votre **attestation d'assurance** pour les activités Randonnée et Yoga

L'hébergement sera à régler sur place à l'ordre du gîte les Damias

Fait à, Le

Signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

- La réservation du stage est effective à la réception de votre dossier d'inscription et des chèques de règlement demandés : soit un 1^{er} chèque d'acompte de **130 euros** et un 2^{ème} chèque du solde du montant total de la prestation « Yoga & accompagnement » soit **230 euros**
- L'acompte de 130 euros sera encaissé à la réception de votre inscription. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence ou d'annulation de votre part.
- Le solde de 230 euros sera encaissé 7 jours avant le départ. En cas d'annulation de votre part à J+7, vous disposerez d'un avoir de cette somme sur un autre stage se déroulant dans les 18 mois. En cas d'annulation de votre part à J-7, aucun remboursement ne sera alors possible ni avoir.
- En cas d'annulation du stage de la part des intervenants (pour cas de force majeure): il est proposé de reporter le montant payé sur un autre stage se déroulant dans les 18 mois qui suivent le stage annulé. Il n'est prévu aucune indemnité d'annulation. En cas d'impossibilité, vous serez remboursé sur demande.
- Si vous devez faire des réservations de train ou d'avion, nous vous conseillons vivement de prendre une assurance annulation sur la partie transport.